



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 64086

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées sur le sort réservé à certaines personnes placées en maison de retraite. De récentes enquêtes diffusées par les médias ont mis en évidence des pratiques répréhensibles dans certains de ces établissements. Il en ressort que des institutions d'accueil de personnes âgées peu regardantes sur les principes moraux, appliquent un tarif à divers services de base, tels que les douches ou les promenades. Ce comportement indigne a pour effet de créer une scandaleuse situation de discrimination par l'argent entre les personnes vivant au sein de ces établissements. Des gens, en situation de faiblesse, et dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits, ne peuvent que subir les inconvénients de ce traitement. Devant de tels agissements, il se demande quelles sont les mesures qu'elle entend mettre en oeuvre pour y mettre fin de manière définitive.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64086

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4080